

Jean-Pierre Sueur, premier de la classe !

une enquête très fouillée qu'a réalisé le magazine Lyon Capitale attaquant au classement des sénateurs français. Car le Palais Bourbon est un monde difficile à appréhender sans feuilles de présence, il a donc fallu que les journalistes épluchent ici et là les textes existants pour parvenir à de façon sérieuse le travail de journaliste parlementaire : nombre de propositions de loi, interventions en séance, présences en commissions, textes écrits, etc.

En fait, ce n'est pas instructif, on y apprend que certains sénateurs ne sont jamais les pieds à Paris, ce qui empêche pas de toucher les indemnités que leurs petits patrons plus assidus : 7 650 euros par mois.

Jean-Pierre Sueur, sénateur hyperactif !

On ne s'aurait l'idée de le comparer à un hyperactif du moment, d'ailleurs, plus petit et du bord mais Jean-Pierre Sueur a en fait une autre histoire... il est toujours sur les fronts, toujours en alerte, toujours à tout va et sur tous les réseaux sociaux (Facebook y compris) où il publie au minimum deux

fois par semaine. Ses interventions sont très courtes et très précises, il aime aller droit au but et se faire entendre. C'est pour ça qu'il est souvent cité en exemple. Mais force est de constater que ce n'est pas cumuler plusieurs mandats qui l'amène à travailler plus, au contraire, il préfère bien et plus car la sénatorerie lui permet de faire beaucoup de choses.

Mais force est de constater que ce n'est pas cumuler plusieurs mandats qui l'amène à travailler plus, au contraire, il préfère bien et plus car la sénatorerie lui permet de faire beaucoup de choses. C'est pour ça qu'il est souvent cité en exemple. Mais force est de constater que ce n'est pas cumuler plusieurs mandats qui l'amène à travailler plus, au contraire, il préfère bien et plus car la sénatorerie lui permet de faire beaucoup de choses.

Par ailleurs, le sénateur et président du Conseil général du Loiret, arrive en place honorifique de 88^e position, suivi de près par le sénateur U